

Entrée libre

Contact
Jeanne LALEURE-LUGREZI
Ingénieur de recherche
Équipe d'accueil Patrimoine et Entreprises

Tél : 04 20 20 22 14

www.universita.corsica



Responsable scientifique :
Pr. André GIUDICELLI

Contact :
Jeanne Laleure-Lugrezi
Ingénieur de recherche,
Equipe d'accueil
Patrimoine et Entreprises
laleure@universita.corsica
04 20 20 22 14

eadroit.univ-corse.fr
www.universita.corsica



EQUIPE D'ACCUEIL 7311 Patrimoine et Entreprises

Colloque co-organisé avec
la Fédération des Tiers de Confiance
en partenariat avec l'ED 377 Environnement et société

Premiers entretiens de la **CONFIANCE NUMÉRIQUE**

Protection des données personnelles
Block Chain
Cryptage

Créer et développer une start-up



VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

À 16h30, UFR Droit, amphitheâtre ETTORI
Campus Mariani | Corte

L'Équipe d'Accueil Patrimoine et Entreprises,
La Fédération des tiers de confiance,
Co-organisent

Les premiers entretiens de la confiance numérique

Vendredi 21 octobre 2016

Université de Corse, campus Mariani
UFR droit, Amphi Etori, à partir de 16h30

L'EA Patrimoine et Entreprises et la Fédération des tiers de confiance organisent pour la première fois à Corte des Entretiens de la confiance numérique. L'objectif, au travers des thématiques d'actualité qui seront abordées, est de sensibiliser étudiants, chercheurs et professionnels aux enjeux de l'économie numérique.

Quatre conférences sont au programme : la première sur la *Blockchain*, une technologie sécurisée de stockage et de transmission d'informations, apparue avec la monnaie électronique *Bitcoin*, et qui pourrait révolutionner les instruments et les services de confiance ; une deuxième sur le nouveau Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ; la troisième sur les débats dont fait l'objet le cryptage qui, pour les uns, entrave la lutte contre le terrorisme mais qui, pour les autres, est indispensable à la protection des données personnelles, à la sécurité des affaires et à la souveraineté des États ; la quatrième, enfin, qui abordera la création et le développement d'une start-up, au travers d'un projet d'application mobile qui a été couronné par le *Challenge Start-Up* du journal *20 minutes*.

PROGRAMME

16h30 : Accueil

par Claude SAINT-DIDIER, Doyen de la Faculté de Droit et des sciences économiques de l'Université de Corse, Directeur de l'EA Patrimoine et Entreprises, Alain BOBANT, Président de la Fédération des tiers de confiance (FNTC), André GIUDICELLI, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Corse *Pasquale Paoli*.

16h45 : La *Blockchain*, un modèle économique entre droit, technique et sécurité,

par Éric CAPRIOLI, Docteur en droit, Avocat à la Cour de Paris.

17h15 : Le Règlement général sur les données personnelles du 27 avril 2016, principes de protection, principales évolutions à venir,

Isabelle CANTERO, Juriste spécialisée dans le droit de la vie privée et la protection des données personnelles.

17h45 : Le chiffrement en question : tentative de « décryptage » de la controverse sur le cryptage,

par Arnaud BELLEIL, Directeur associé de Cecurity.com.

18h15 : Lancer une start-up juste après son diplôme ? Foncez !

par Gabriel TISSANDIER, Co-fondateur de WeProov.

18h45 : Clôture,

Alain BOBANT et André GIUDICELLI.

Entrée libre